

# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **Les Mouettes de Royan**

Vous avez décidé d'inscrire ou de réinscrire votre enfant ou vous-même, cette année au sein de l'Association des Mouettes, et nous vous en remercions.

L'inscription au club implique l'acceptation des règles suivantes :

### **A – Inscription**

Tout membre doit pour s'inscrire :

- ✦Créer un compte adhérent avec l'ensemble des documents demandés.
- ✦Remettre l'attestation du questionnaire de santé ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport de la gymnastique artistique et féminine datant de moins de 3 mois.
- ✦Régler le montant de la cotisation pour la saison en cours
- ➔
- ✦Chaque personne dispose d'un entraînement d'essais, à la fin de cette tentative la personne devra rendre son dossier dûment complété pour continuer à participer aux cours suivants.

### **B – Les Entraînements – La Discipline**

➔

- ➔Il est nécessaire d'arriver 10 minutes avant le début des entraînements
- ➔Lors des entraînements, une tenue correcte et adaptée à la gymnastique est exigée (bijoux ôtés et cheveux longs attachés)
- ➔Le club dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol
- ➔Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle
- ➔Lors des manifestations compétitives ou amicales, les parents sont responsables de leurs enfants en dehors des moments prévus pour l'entraînement et la compétition
- ➔Les parents ne peuvent pas assister aux entraînements.

### **C – Les Accidents**

En cas d'accident pendant les heures d'entraînement, une déclaration est faite auprès de notre assurance (incluse dans la cotisation). Cette mutuelle sportive vous remboursera la différence restant à votre charge, après le remboursement de la Sécurité Sociale et votre mutuelle.

Aussi nous vous prions de retirer auprès de l'entraîneur la déclaration d'accident à rendre complétée par le Médecin dans les 48heures. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ce délai afin d'éviter tout refus de prise en charge.

De plus, il sera demandé au blessé un certificat de guérison, pour pouvoir reprendre les cours et être assuré de nouveau.

### **D – Les Absences**

➔Absence de l'entraîneur

Les gymnastes seront prévenus lors du cours précédent ou par mail et/ou téléphone. Toutefois, les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur car une absence de dernière minute peut malheureusement arriver.

➔Absence du gymnaste

Nous vous remercions de bien vouloir prévenir le club à l'avance dans la mesure du possible.

06.29.25.04.24

## **E – Etat d’Esprit**

L’association, les Mouettes de Royan, se doit être une association respectueuse d’un esprit originel et de l’éthique sportive. Aussi tout adhérent s’engage à entretenir bon esprit, gaieté, fair-play et respect des autres ainsi que du matériel mis à sa disposition lors des entraînements et des compétitions. C’est pourquoi tout propos anti sportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra immédiatement sanctionner.

Les téléphones devront être éteints durant les entraînements.

Tout enfant ayant un langage ou une attitude incorrecte pourra se voir exclu du club.

## **F – Le Matériel Collectif**

Les gymnastes sont tenus de participer à la mise en place et au rangement des installations (poutres, tapis...) avec soin. La salle de sport et les vestiaires sont mis à disposition des adhérents de ce fait il est demandé de respecter la propreté de ces lieux et de signaler toutes anomalies auprès des responsables.

## **G – Hygiène**

Par mesure d’hygiène, toute personne souffrant de verrues plantaires devra porter des chaussettes. Toute égratignure ou blessures devra être recouverte par un pansement adhésif. En règle générale, tout gymnaste portant des signes de manque d’hygiène et de soins sera refusé.

## **H – Modification d’adresse ou de numéro de téléphone en cours d’année**

Ne pas oublier de nous signaler toute modification à ce sujet.

## **I – Arrêt de l’activité en cours**

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel à l’appréciation des dirigeants du Club (blessure impliquant un arrêt de l’activité pour la fin de saison, déménagement)